

## OUTILS DE GESTION ET DE PLANIFICATION

### 5.2 - Comment traduire les objectifs opérationnels en programme d'actions ?

mise à jour: 13/09/2017



#### SOCLE COMMUN

Il s'agit d'organiser **un ensemble de mesures/actions de différentes natures, coordonné et phasé dans le temps**, qui concourt à l'atteinte des objectifs opérationnels.

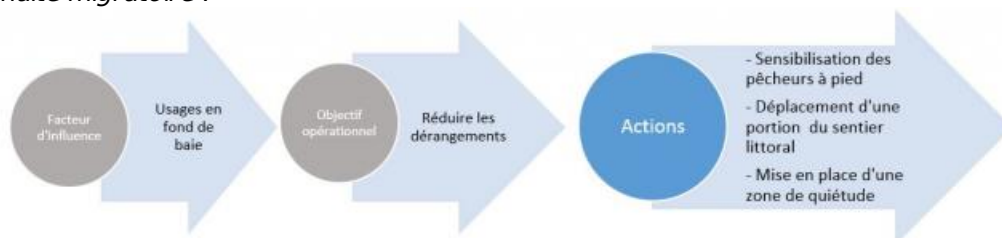
Ces programmes d'actions ont donc une durée limitée dans le temps, 3 à 5 ans, qui correspond à la validité des objectifs opérationnels.

#### Comment déterminer les actions à mener au regard des objectifs opérationnels ?

L'atteinte de chaque objectif opérationnel suppose la mise en place d'une ou (le plus souvent) plusieurs actions successives ou combinées dans le temps.

#### Exemples

*Fil rouge n°1 : OLT de maintien des potentialités d'accueil du fond de baie pour les oiseaux en hivernage et en halte migratoire :*



*Fil rouge n°2 : OLT de restauration des habitats de pelouse sèche :*



Certains ENP ont développé des référentiels ou systèmes de codification des actions/opérations.



**Zoom pratique** - [Codifier les opérations de gestion pour les RN](#)

#### Comment prioriser les actions à mener ?



La priorisation de l'ensemble des actions au sein d'un programme à 3-5 ans se fait au regard de l'importance de l'enjeu ([Fiche 3.1 : la priorisation des enjeux](#)), de la capacité du gestionnaire à actionner les leviers nécessaires (moyens humains, techniques, juridiques et financiers) et de l'inertie propre à certaines conditions locales politiques, administratives...

#### Comment décrire les actions ?

Afin de garantir la mise en œuvre opérationnelle des actions sur le terrain et leur continuité dans le temps, il est vivement conseillé de rédiger une fiche descriptive pour chacune d'elles.

Tout en rappelant l'enjeu et les objectifs associés, cette fiche a pour but de détailler chacune des actions en termes de résultats attendus, de moyens humains, techniques et financiers à mettre en œuvre, de localisation, de calendrier d'exécution. L'ensemble des fiches ainsi rédigées sera consigné dans un registre à annexer au plan de gestion.



**Zoom pratique** - [Modèle de fiche descriptive des actions de gestion / à venir](#)

Pour les réserves naturelles, il existe des modèles de tableau de programmation des actions.



**Zoom pratique** - *Programmation des actions pour les RN / [à venir](#)*



Tous droits réservés © - Propriété de l'AFB